

COMMUNIQUE DE PRESSE

28 février 2025

Budget 2025 : l'UDES alerte

La baisse des dotations aux collectivités entraînera un effondrement de l'emploi local et des services essentiels à la population

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) alerte sur la baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF) aux collectivités territoriales dans la loi de finances 2025. En effet, ces financements permettent de soutenir en particulier les associations, indispensables à la vie quotidienne des Français (crèches, aide à domicile, aide sociale à l'enfance, formation, centres médico-sociaux...).

Cette année les collectivités territoriales devront faire face à une baisse de leur financement par l'État. Certaines ont même anticipé cette réduction avant la communication des montants définitifs, décidant d'appliquer des coupes drastiques aux entreprises de l'ESS.

A titre d'exemple, « *La Région Pays de la Loire a réduit son budget dédié aux associations culturelles et sportives de 66 %, mais aussi aux associations à vocation sociale, avec pour conséquences des licenciements, des suppressions de permanences d'accompagnement, l'arrêt de programmes et pour de nombreuses structures, le risque de basculer dans des difficultés financières critiques. Sans compter un effet domino important en raison des co-financements* », rappelle Corinne Langlais, la déléguée régionale adjointe de l'UDES en Pays de la Loire.

La majorité des collectivités territoriales, en attente de leur DGF, ont jusqu'au 15 avril 2025 pour adopter leur budget 2025, mais ces premières décisions annoncent un effet en cascade préoccupant.

L'UDES appelle à un dialogue urgent avec les collectivités territoriales

Avec la prévision de 186 000 emplois menacés en raison des coupes prévues dans la loi de finances 2025, l'UDES alerte sur un risque de choc social important à partir du second semestre de l'année en cours et du premier semestre 2026, si aucune action corrective n'est engagée.

Prenant les devants, l'Union appelle les collectivités territoriales à organiser un tour de table avec les acteurs de l'ESS afin d'identifier ensemble des solutions de financement pour éviter une crise sociale majeure. Un courrier officiel a été envoyé aux présidents d'AMR, d'Intercommunalités de France, de France Urbaine, d'ADF et d'ARF. Sans mesures d'accompagnement adaptées, la réduction des dotations aux collectivités et la baisse des

financements d'une partie de l'économie sociale et solidaire agravera les fractures sociales et économiques déjà présentes dans notre pays.

« La co-construction de solutions entendables est une urgence. Il s'agit de travailler ensemble pour préserver l'emploi dans l'ESS qui représente 2,7 millions de salariés et de garantir la continuité des services essentiels à la cohésion sociale, territoriale et économique, notamment pour les publics fragiles », précise David Cluzeau, président de l'UDES.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 200 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Engagée pour un modèle économique responsable et solidaire, l'UDES contribue à enrichir les grandes réformes sociales et soutient les employeurs de l'ESS dans leurs enjeux de développement, d'attractivité et d'innovation sociale. Plus d'informations sur www.udes.fr